

Paris, le 11 mai 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### Les Employeurs de la Mutualité affirment leurs convictions dans un Manifeste : « Les mutuelles donnent des ailes »

L'ANEM présentera le 31 mai 2021 le Manifeste des Employeurs de la Mutualité : « Les Mutuelles donnent des ailes ». Pour la première fois, les organismes mutualistes se dotent d'un texte fondateur qui exprime leurs principes d'actions en tant qu'employeurs responsables et solidaires. Cette initiative s'inscrit dans une démarche continue d'amélioration et de mutualisation des bonnes pratiques RH dans la branche Mutualité. Elle permettra aux mutuelles et unions de mieux se distinguer sur le marché de l'emploi et de fidéliser leurs salariés.

Alors que la crise du COVID-19 pose avec acuité la question de l'utilité sociale des entreprises, l'Association Nationale des Employeurs de la Mutualité (ANEM) rendra public lundi 31 mai 2021 son Manifeste, intitulé : « Les mutuelles donnent des ailes ».

Ce Manifeste est le résultat de travaux collaboratifs conduits au sein de la communauté des Employeurs de la Mutualité. Directement issu des pratiques des mutuelles, il porte **une vision commune de la politique de ressources humaines dans la branche Mutualité**. Le document est construit autour de 9 partis pris qui concernent notamment la qualité de vie au travail, la formation, les parcours professionnels, le management ou encore la place du dialogue social et le rôle de la gouvernance élue des mutuelles.

#### Des racines et des ailes

L'ambition de ce dispositif est double : il s'agit de prendre appui sur les expériences positives déjà existantes – les pratiques « enracinées » au sein des mutuelles et des unions mutualistes – pour les développer, les mutualiser et les faire évoluer collectivement.

*« Les Employeurs de la Mutualité ont à cœur d'offrir à chaque salarié·e mutualiste des conditions propices à son épanouissement professionnel. [...] Cet accompagnement personnalisé permet aux salarié·e-s de déployer leurs ailes, c'est-à-dire de s'élever à la fois d'un point de vue humain et professionnel, d'avoir un impact positif sur leur mutuelle ou leur union mutualiste et, au-delà, sur la société tout entière. »*  
Extrait du Manifeste « Les mutuelles donnent des ailes ».

*« Les mutuelles se montrent parfois trop modestes sur leurs réalisations, témoigne Marie-Pierre LE BRETON, Présidente de l'ANEM. Appliquer les principes mutualistes d'humanisme et de solidarité fait partie intégrante de leur ADN. Cela est vrai envers les adhérents et les usagers de leurs structures de soins et d'accompagnement. Cela est vrai aussi envers leurs salariés qui bénéficient des mêmes attentions. »*

« Pour la première fois, souligne-t-elle, les organismes mutualistes se dotent d'un texte fondateur qui exprime leurs convictions en tant qu'employeurs responsables et solidaires dans une démarche d'exemplarité sociale, de progrès continu et de mutualisation des bonnes pratiques. »



Le Manifeste « Les mutuelles donnent des ailes », va permettre aux structures mutualistes de **se rassembler sous une bannière commune** pour mieux se faire connaître sur le marché de l'emploi, attirer de nouveaux talents et fidéliser leurs salariés.

« Cette démarche donne également un cadre aux travaux impulsés par l'ANEM sur de nouvelles thématiques RH : le travail à distance, la promotion de la diversité, l'accompagnement de la mobilité par le développement des compétences », précise **Céline LOISEAU, Déléguée générale de l'ANEM.**

**Vous voulez vivre en direct le lancement du Manifeste ?** Découvrir son contenu ? Écouter les témoignages des contributeurs ? Connaître les pratiques mutualistes RH ? **Rendez-vous le 31 mai 2021 de 16h00 à 17h30 en visioconférence.**

Pour vous inscrire au webinaire du 31 mai 2021 [merci de cliquer ici](#)

### À propos de l'ANEM

L'Association Nationale des Employeurs de la Mutualité (ANEM) est l'unique organisation d'employeurs représentative au sein de la branche Mutualité. À ce titre, elle est signataire de la convention collective nationale étendue. L'ANEM rassemble 300 mutuelles et union mutualistes implantées sur l'ensemble du territoire national, de toutes tailles, qui exercent des activités régies par le Code de la Mutualité. Quelque 52 000 salariés relèvent de la convention collective Mutualité. L'ANEM est présidée par Marie-Pierre LE BRETON. Sa Déléguée générale est Céline LOISEAU.

Plus d'informations sur [www.anem-mutualite.fr](http://www.anem-mutualite.fr)

**Contact presse :** Pascal LELIÈVRE 06 77 26 57 22 ou [p.lielievre@anem-mutualite.fr](mailto:p.lielievre@anem-mutualite.fr)